

Bulletin d'informations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sélune

## Eau-météo ! Tant va la cruche à l'eau...



Les inondations de l'hiver dernier ont pris une ampleur exceptionnelle.

La Basse-Normandie vient de vivre quelques mois excessivement animés au plan hydrologique. La pluviométrie de l'Automne et du Printemps a été près du double de la moyenne. Il faut bien que cette eau aille quelque part... Elle est sortie, tout naturellement, de son lit pour entrer... dans le vôtre à St-Hilaire-du-Hêt et Ducey !

Devant l'ampleur des dommages, le Préfet de la Manche a prescrit l'établissement d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation). Le PPRI délimitera les zones susceptibles d'être inondées et d'autres zones où les usages et fonctions seront contrôlés pour limiter les risques. Les documents d'urbanisme (POS notamment) devront tenir compte de ces zonages et des contraintes qui s'y rapportent.

### Barrages

Les ouvrages de la Roche-qui-Boit et de Vezins sont aujourd'hui considérés comme partie intégrante du patrimoine «naturel» du Sud-

Manche : ils n'ont pourtant respectivement que 82 et 69 ans. Si la production d'énergie nécessitée à l'époque la création de barrages, la part d'électricité produite aujourd'hui, est faible comparée à celle (fusible) produite à Fianville. D'autres usages se sont depuis appuyés sur la présence des plans d'eau. La pêche s'est développée, pratiquée par des passionnés, venant même pour beaucoup des départements limitrophes. Une base de loisirs nautiques s'est implantée à la Mazure, les chemins de randonnée et de découverte prennent forme. En outre, une réserve d'eau louée par le Syndicat des eaux d'Avranches-Sud, relâchée en cas de sécheresse, assure la sécurité en eau potable des populations.

Cependant ces usages se développent au détriment d'autres. La Sélune était un axe majeur pour les poissons migrateurs (anguille, truite de mer, lamproie marine, saumon), avant l'édification des barrages. Les frayères sont en amont des barrages et dans la partie actuellement recouverte par les retenues. Ceux-ci font obstacle à la migration, bien que la réglementation oblige la libre circula-

tion des migrateurs depuis 10 ans. De plus les variations de hauteur d'eau nuisent à la reproduction de la majorité des espèces présentes dans les lacs, obligeant les associations de pêche à rempoissonner artificiellement.

Par ailleurs, la qualité de l'eau déjà en piètre état en arrivant dans les vidanges décennales (voir 1993), L'autrophisation («purée verte» qui se développe en été) modifie la teneur en oxygène de l'eau, asphyxiant la faune aquatique. Si on y ajoute les conséquences des vidanges décennales (voir 1993), on comprend bien que la présence de ces barrages présente des avantages, mais aussi des inconvénients.

La concession à EDF arrivant à échéance en 2007, la Commission Locale de l'Eau (CLE) devra se prononcer sur l'opportunité, et les conditions de renouvellement de cette concession. Le bureau d'études chargé de cette mission prendra contact avec tous ceux dont l'activité professionnelle ou privée est liée à la présence ou l'absence de ces barrages. C'est un thème stratégique pour le bassin de la Sélune dont l'examen nécessitera des efforts de dialogue et d'écoute de la part de tous pour aboutir à des décisions répondant au mieux à l'intérêt général.

### Eaux souterraines

L'eau de rivière fournit les 2/3 de notre eau potable. Tous nos efforts doivent tendre à maintenir la qualité de cette eau et à diversifier les points d'approvisionnement. La CLE a donc lancé une étude pour mieux connaître les ressources en eaux souterraines et leur qualité. Avec les acteurs de terrain seront définis les moyens de protection adaptés à la sauvegarde de cette ressource.

### Industries et qualité

Les industriels rejettent des eaux usées, mais ils consomment aussi de l'eau «propre». Pour eux, également, l'eau est un enjeu majeur. Elle intervient à de nombreuses étapes de la fabrication.

Bernard Mahé, responsable qualité environnement à la Compagnie des Fromages de Ducey «... l'industrie agro-alimentaire ne peut fonctionner sans eau. Elle est d'ailleurs souvent une des principales composantes de la matière. Elle est incontournable pour nettoyer, dissoudre, permettre les fermentations, réchauffer et refroidir. Son rôle est donc fonda-

### Jeu-test

### Etes-vous S.A.G.E. ?

1. Une nappe souterraine dégradée c'est :

- Une limitation considérable d'exploitation ?
- Un manque de connaissance du fonctionnement de cette nappe ?
- Une sécurité d'approvisionnement en eau potable compromise ?

2. Les pesticides ça vient :

- Des agriculteurs qui traitent leurs cultures ?
- Des opérations de désherbage des voies et espaces publics ?
- Des jardins des particuliers ?

3. Que faut-il surveiller ?

- La qualité de l'eau pour l'irrigation des plantes ?
- La quantité pour répondre en toute saison aux besoins ?
- La quantité des fertilisants pour limiter l'eutrophisation ?

4. Améliorer la qualité c'est :

- Une volonté commune des différents usagers ?
- Fixer les règles de gestion de l'ensemble d'un bassin ?
- Approfondir la connaissance de la ressource pour en maîtriser la gestion ?

5. Pour vous préserver l'eau c'est important :

- Pour le développement du tourisme ?
- Pour la pérennité des activités liées à son exploitation ?



Eau potable

• Pour la préservation des milieux et espaces naturels ?

### RÉSULTATS

Vous hésitez, et pour cause Vous pouvez cocher la totalité des réponses proposées et vous aurez chaque fois raison. Cela montre combien les enjeux de l'eau sont nombreux, combien les différents points de vue ont de l'importance aux yeux de l'usager concerné, et combien bâtir une politique locale de l'eau est complexe.

mental dans la préparation et la transformation du lait en fromage». Certaines entreprises exploitent leurs propres ressources. Rémy Lambert est le responsable environnement du groupe Electropoli qui fait du traitement de surface à Isigny-le-Buat «...l'eau utilisée dans nos procédés, sans être de qualité potable (nous utilisons donc peu l'AEF) doit cependant être propre et dépourvue de polluants tels que sels et minéraux. Les procédés de rinçage, même bien maîtrisés, sont consommateurs d'eau qui doit pouvoir être disponible en quantité suffisante d'où l'importance d'avoir à disposition une ressource fiable, comme un forage sur le site». Mais disposer de l'eau en quantité nécessaire ne suffit pas : encore faut-il que la qualité soit à la hauteur.

Jacques Dedout, responsable sécurité environnement à l'Acome, industrie de pointe spécialisée dans le câblage et les fibres optiques à Romagny : «...l'approvisionnement en eau doit être constant afin d'assurer le bon fonctionnement de nos installations. Bien que la qualité de cette eau soit conforme au niveau de la potabilité, elle doit subir des traitements avant son utilisation car nos procédés de fabrication nécessitent une qualité supérieure». Ainsi, pour les activités industrielles, qu'elles soient traditionnelles ou à la pointe de la technologie, l'eau est un élément essentiel à une production de qualité.

Michel THOURY, président de la CLE Sélune

### Les enjeux du S.A.G.E.



L'amélioration de la qualité de l'eau est un enjeu majeur du SAGE Sélune. Toute activité humaine est source de pollution. Et vous, habitant, agriculteur, industriel ou artisan, savez-vous que vous contribuez à cette pollution ?

Les eaux usées produites par chacun d'entre nous sont sources de pollution quand le système d'assainissement collectif (station d'épuration) ou individuel (fosse septique) est défaillant.

L'évolution des pratiques et des paysages agricoles a modifié l'équilibre entre la pollution rejetée et la capacité d'épuration du milieu naturel. Les eaux industrielles peuvent être sources de pollutions lorsqu'elles sont insuffisamment traitées, qu'elles soient rejetées à la rivière ou dirigées vers une station communale dont elle perturbe le fonctionnement. De même pour les artisans qui sont rarement conscients de leur pollution.

Mais l'eau n'est pas seulement destinée à la consommation humaine. Elle est à la base de la vie des milieux aquatiques. La qualité de l'eau est importante, mais le milieu physique l'est aussi. L'abandon ou l'excès d'entretien des ruisseaux détruisent les habitats, notamment des poissons (ci-dessus : travaux d'aménagement des ruisseaux et impact sur l'environnement).

Les plans d'eau modifient aussi l'équilibre des rivières, les barrages des anciens moulins, des biels, des prises d'eau, des microcentrales constituent des obstacles à la circulation des poissons.

La CLE aura à cœur de définir dans le SAGE les moyens de lutter contre toutes ces pollutions et améliorer la gestion des rivières.

Mais la gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques nécessitera une profonde remise en cause de la perception et des pratiques actuelles. C'est pourquoi la CLE se propose d'être le relais d'information et de communication sur le bassin de la Sélune, pour tout ce qui concerne l'eau et les milieux aquatiques.

### La communication : un enjeu non négligeable



L'éducation à l'environnement s'adresse à tous, pour faire de nous des citoyens conscients des enjeux, respectueux et capables d'agir sur le cadre de vie dans l'esprit du développement durable et ici plus particulièrement sur la qualité de l'eau.

S'adressant aux jeunes et aux moins jeunes, aux élus, aux touristes, aux professionnels, elle met en lumière le long terme qui constitue un formidable support d'ouverture sur le monde et suscite de nouvelles attitudes.

Pour mener à bien cet enjeu, l'association BS2A propose de réfléchir sur des thèmes comme : l'eau dans le milieu naturel, l'assainissement...Ceux-ci s'accompagnent éventuellement par des visites sur le terrain ou la présence d'intervenants professionnels.

Aujourd'hui, cette sensibilisation se manifeste essentiellement au travers des établissements scolaires (notre photo ci-dessus) touchant les différents niveaux. Par ailleurs l'association BS2A et le CEEM (Comité d'Expansion Economique du Mortainais) travaillent en collaboration dans ce domaine sur 4 communes :

«La défi de l'eau est celui de notre santé, de celle de nos enfants et des générations futures»

### Contact :

Aurélien Joué & Géraldine Legrand  
Association Bassin de la Sélune de l'Amont à l'Aval  
Président : Michel Thoury  
Mairie-50240 Saint-James  
Tél. 02.33.89.62.14. - Fax : 02.33.89.62.15.  
sage-selune@wanadoo.fr